

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria:—De George Binnie et autres, du comté de Grey, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Clémow:—De la Haute Cour de Québec de l'Ordre Indépendant des Forestiers; et de la Haute Cour de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ordre Indépendant des Forestiers.

Par l'honorable M. McMillan:—De la Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'île de Montréal.

Par l'honorable M. Casgrain:—De la Compagnie du chemin de fer du lac Erié à la rivière Détroit.

Par l'honorable M. Power:—De John M. Bowes et autres, de Tiverton, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Wood:—De la Compagnie du chemin de fer de transport maritime de Chignectou.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

Des directeurs provisoires de la Compagnie de houille et de chemin de fer des Montagnes Rocheuses, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leur entreprise;

D'Albert Hudson, de la cité d'Ottawa, et autres d'ailleurs, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Equitable Benefit Company of Canada";

De Louis Tourville et autres, de la cité de Montréal, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en compagnie pour construire et exploiter une ligne de chemin de fer qui partira d'un point dans le comté de Verchères et aboutira à Longueuil ou à Saint-Lambert, et pour construire un pont sur le Saint-Laurent entre Saint-Lambert et la cité de Montréal;

De la Compagnie du chemin de fer de ceinture de l'Île de Montréal, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de définir son pouvoir d'émettre des obligations; de répartir autrement son capital social; de changer le nombre de ses directeurs; de ratifier certaines conventions et de prolonger le temps fixé pour l'achèvement de ses travaux;

De la Compagnie de prêt et d'épargnes de Huron et d'Erié, demandant l'adoption d'un acte qui amende et refonde son acte constitutif;

De la Compagnie du chemin de fer Grand-Nord de Winnipeg, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour la construction de son chemin, et qui l'autorise à construire un embranchement de Portage-la-Prairie à sa ligne-mère;

Des directeurs provisoires de la Compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan, demandant l'adoption d'un acte pour renouveler son acte constitutif et pour d'autres objets.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son sein manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit:—

ABERDEEN,

Le Gouverneur général transmet au Sénat, une copie d'une correspondance additionnelle échangée entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Manitoba, au sujet de la question des Ecoles du Manitoba.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 5 février 1896.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat, un état des paiements des primes de pêche pour l'année 1894-95, en vertu du chapitre 96 des Statuts Révisés.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:—

(Voir Document de la Session No. .)